Séance préparatoire du comité

Autor(en): **[s.n.]**

Objekttyp: **Protocol**

Zeitschrift: **Verhandlungen der Schweizerischen Naturforschenden Gesellschaft = Actes de la Société Helvétique des Sciences Naturelles = Atti della Società Elvetica di Scienze Naturali**

Band (Jahr): **37 (1852)**

PDF erstellt am: **23.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

I.

SÉANCE PRÉPARATOIRE DU COMITÉ

AU LYCÉE,

le 17 août 1852, à 8 heures.

Membres présents :	MM.	le chanoine Rion, président.
Pour le canton de Bâle		Mérian, prof., anc. présid.
Berne,		Studer, prof., anc. présid.
Fribourg,		Volmar, docteur médecin.
St.-Gall,		Meyer. pharmacien.
Genève,		De Candolle, professeur.
Schaffouse,		Spleiss, docteur-médecin.
Soleure,		Pfluger, anc. président.
Vaud,		Ch. Lardy, anc. président.
		Chavannes, docteur-méd.
Zurich,		Schinz, prof., anc. présid.
		Ziegler-Pellis, anc. présid.
		Siegfried, questeur de la Société.

MM. l'abbé Elaërts et Grillet, docteur, secrétaires.

M. le Président communique

1° une lettre du comité central qui propose

a. de traduire en français les statuts de la Société;
b. de donner suite à la décision prise à Aarau de publier annuellement le catalogue des membres de la Société.

Ces deux propositions sont adoptées.

2° Une lettre de la Société Vaudoise des sciences naturelles qui propose que la Société helvétique fasse des démarches auprès des autorités fédérales afin d'obtenir :

a. l'application du moulage électrique aux planches de la carte Suisse ;
b. en conséquence de cette application, la réduction à un prix aussi modique que possible de la carte ;
c. la régularisation de la vente : prix fixe et égal par toute la Confédération et vente, si c'est possible, par une institution fédérale, comme, par exemple, par celle de la poste, ainsi que cela se pratique pour les journaux.

Après une courte discussion, il est décidé de ne pas soumettre cette demande à l'assemblée générale.

3° Une lettre de M. Christener, bibliothécaire de la Société à Berne, contenant un rapport satisfaisant sur l'état de la bibliothèque et deux propositions, savoir:

a. que l'allocation annuelle pour l'entretien de la bibliothèque soit portée à 504 fr. 92 cent;
b. que les actes de la Société helvétique soient envoyés aux membres honoraires.

L'allocation est accordée et l'on décide que les actes seront expédiés franco aux membres honoraires.

4° Les comptes de 1851 présentés par M. Siegfried, caissier de la Société, et le rapport très-satisfaisant de la commission chargée de l'examen de ces comptes.

Le comité décide de proposer à l'assemblée géné-

rale l'approbation de ces comptes et l'expression de la reconnaissance de la Société pour l'ordre et l'exactitude avec laquelle M. Siegfried s'est acquitté de cette partie de l'administration.

5° Une lettre de M. Thurmann, par laquelle il fait part des dispositions de la ville de Porrentruy à recevoir la Société pour sa réunion de 1853.

On proposera cet objet à la délibération de l'assemblée.

6° La présentation de plusieurs membres honoraires.

Cette présentation n'ayant pas été faite à l'époque prescrite par les statuts, le comité décide que les candidats présentés soient recommandés pour la prochaine session de la Société.

7° Le plan préparé par le bureau pour l'établissement des sections, tel qu'il suit :

a. Géologie et minéralogie.
b. Médecine et chirurgie.
c. Physique et chimie.
d. Zoologie et botanique.

Le comité décide de réunir les sections de physique et chimie à celles de géologie et minéralogie.

Séance levée.

Leere Seite
Blank page
Page vide